



Approche de la conduite d'ateliers d'écriture (kit de survie)

Ce stage est destiné aux jeunes auteurs en résidence (que l'on envoie conduire des ateliers d'écriture sans autre forme de procès), aux enseignants et bibliothécaires qui ont besoin de réfléchir aux dimensions éthiques et pédagogiques des intervenants qu'ils recrutent, aux personnes en situation d'animer pour la première fois. Il permet une approche du cadre et des outils qui constituent la posture d'un animateur d'atelier d'écriture (repères bibliographiques, méthodologiques et pratiques).

Public

Le stage est destiné :

- Aux personnes en situation d'organiser ou conduire des ateliers dans leur institution.
- Aux enseignants et bibliothécaires qui éprouvent le besoin de réfléchir aux dimensions éthiques et pédagogiques des interventions qu'ils organisent.
- Aux auteurs en résidence.

Il est donc destiné aux professionnels conduisant ou amenés à conduire des ateliers de manière occasionnelle ou accessoire.

Les personnes souhaitant une formation professionnelle complète dans le domaine candidateront pour s'inscrire à la « Formation de base à la conduite d'ateliers d'écriture » (15 journées sur un ou deux semestres). En cas d'hésitation, demander un entretien au secrétariat parisien d'Aleph-Écriture.

Le nombre de participants prévu est de 10 personnes au maximum.

Objectifs

- Se saisir d'une demande, puis des éléments de posture et de dispositif nécessaires à la mise en œuvre d'un projet.
- Faire l'expérience de l'atelier d'écriture, se situer par rapport à quelques enjeux et pratiques.
- Situer son propre rapport à la transmission, au savoir, à l'écriture et à la lecture (et ses effets possibles).
- Revenir à son projet, en évaluer la faisabilité.

Contenus

Le stage prend en compte les questions et situations-problèmes des participants.

Il propose ensuite d'expérimenter une séance (sensations, portraits, listes, récits, par exemple), puis d'en repérer les « variantes » possibles (votre façon spontanée de l'adapter).

L'expérience permet de travailler quelques points essentiels à la conduite d'un atelier d'écriture :

- Comment situer puis élaborer sa posture (rapport au savoir, à la transmission, à l'écriture et à la lecture, gestes professionnels, rôles) ?
- Comment organiser un dispositif (cadre, séances, propositions, modes de socialisation, interactions, retours) ?
- Comment conduire un groupe (objectifs, dynamique, régulation) ?

Méthode pédagogique

La formation vise une première appropriation de la posture de l'animateur et du dispositif de l'atelier. Elle repose sur une méthode *participative* (l'expérience des participants est prise en compte) ; *active* (on expérimente, on fait des liens) ; *interactive* (on échange, on confronte, avec les autres participants et avec l'intervenant, pour se décentrer et élaborer son propre point de vue) ; et *pragmatique* (on évalue les réinvestissements possibles sur le terrain).

Elle est construite autour de « démarches » (question, expérimentation, analyses), qui permettent d'élaborer les premières questions-clefs auxquelles l'animateur doit répondre pratiquement quand il a la responsabilité d'un groupe.

Les intervenantes

Estelle LÉPINE. Auteure pour le théâtre et la jeunesse, journaliste de formation. Elle a longtemps animé la formation générale à l'écriture littéraire, le cycle « Ouvrir un chantier » en formule mixte, ainsi que le stage « Nouvelle-Instant ». Elle anime également des ateliers auprès d'enfants, notamment en milieu hospitalier.

Évaluation

Un temps de bilan invite chacun, en fin de formation, à revenir sur ses attentes.

Chaque stagiaire est en outre invité à remplir le document-type de bilan qui lui sera adressé par mail à la fin de l'atelier.

STAGE EN PRÉSENTIEL

• PARIS

Intervenante : E. Lépine

Durée : 3 j.

Dates : 11, 12 et 13 juin 2020

Tarifs : 378 € pour les particuliers • arrhes 150 € • Form. perm. 756 €

Prix nets de TVA

• LYON

Intervenante : E. Lépine

Durée : 3 j.

Dates : 26, 27 et 28 mars 2020

Tarifs : 414 € pour les particuliers • arrhes 150 € Form. Perm. 828 €

Toutes nos activités peuvent être prises en charge dans le cadre de la formation permanente (OPCA, AFDAS...) sur étude du dossier, ainsi qu'au titre d'un congé individuel de formation (CIF).